

ELYOPUR MAT



Définition

Peinture mate aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse, dotée de la technologie "Air Purifying*".

* Purification de l'air.

Destination

- Intérieur : neuf/entretien.
- Décoration des fonds usuels du bâtiment, murs et plafonds des pièces sèches.
- État de finition A ou B (selon préparation des supports).

Propriétés

- Bonne opacité.
- Facilité d'application.
- RAH Classe 2 : lessivable.
- Idéale pour les chantiers HQE™, LEED® et BREEAM®.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/L (2010) ■ Ce produit contient au maximum 1 g/L de COV ■ Les valeurs indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Empreinte carbone (selon unité fonctionnelle) : 0,370 kg CO2eq/m²/couche sur 10 ans ■ Empreinte carbone (calcul RE2020) : 1,585 kg CO2eq/m²/couche sur 50 ans ■ Possède un certificat M1, éligible aux chantiers LEED®, HQE™, BREEAM® ■ Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com ■ Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.environmentale.gouv.fr
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Fluide, légèrement gélifié.

Aspect du feuil sec

Mat poché léger.

Brillant spéculaire

< 3 % sous 85°.

Teintes

En stock : blanc. En machine à teinter : teintes pastel du nuancier CHROMATIC®.

Masse volumique

(mesurée en blanc : kg/dm³) :
1,50 ± 0,05 (norme EUR PL 004).

Extrait Sec

En poids (norme EUR PL 005) : 62 ± 2 % (en blanc).

En volume (théorique) : 43 ± 2 % (en blanc).

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR) :

- Sec : 1 h.
- Recouvrable : 6 h.

Rendement

9 à 12 m²/L

Conditionnement

1 L - 3 L - 15 L selon teintes.

Conservation

12 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé. Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.

Résistance à l'abrasion humide

Norme NF EN 13300 : Classe 2 (perte d'épaisseur du film > 5 µm et < 20 µm, après 200 cycles).

ELYOPUR MAT

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Plaques de plâtre à épiderme cartonné	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision des joints ■ Époussetage 	1 couche d'ELYOPUR IMPRESSION	2 couches d'ELYOPUR MAT
Plâtre et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Brossage ■ Égrenage 	1 couche de PRINTOPRIM ou IMPRIMA RAPID diluée à 5 % (si pulvérulent)	
Mortier de ciment et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Époussetage 	1 couche de PRINTOPRIM ou IMPRIMA RAPID diluée à 5 %	
Anciens fonds adhérents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lessivage ■ Ponçage 		
Anciens fonds non adhérents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Lessivage ■ Rinçage 	1 couche d'ELYOPUR IMPRESSION	

Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 70 %.

ELYOPUR MAT

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 12 mm, rouleau polyester tissé 13 mm, pistolet.

Dilution

Brosse, rouleau, pistolet : une dilution de 5 % d'eau peut être envisagée sur fonds absorbants.

Nettoyage du matériel

À l'eau ou au solvant si le produit a séché.

Caractéristiques réglementaires

Classification

NF T 36-005 : Famille I - Classe 7a2

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Pas de composés CMR Classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009).

Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.